



# *Le mini journal du Lac*

*Le mini journal du Lac*



**Joyeux Noël**  
**Bonne Année**



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE**

**SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI**

---

# AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

**Avis public est donné par la sousigné que :**

Le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lundi, le 18 décembre 2017 à 20 heures à la salle du conseil situé au 146, Route 195, à Lac-Humqui.

**DONNÉ À** SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI CE 7<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MIL DIX-SEPT

  
Secrétaire-trésorière

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, résident à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, à l'endroit désigné par le conseil, entre 13 heures et 14 :30 heures, ce 7<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2017

Signé   
Secrétaire-trésorière



# BINGO BÛCHE DE NOËL DES FERMIÈRES

Samedi, le 9 décembre à 19h30

*Joyeuses Fêtes*



**BIENVENUE**





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### UN BUDGET SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ

**Amqui, le 1<sup>er</sup> décembre 2017.** Le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté cette semaine son budget annuel 2018. Lors de cette séance, le conseil de la MRC a aussi déterminé la composition du comité administratif.

La MRC de La Matapédia a adopté son budget 2018 au montant de 12 224 392 \$. Par rapport au budget 2017, il s'agit d'une augmentation de 516 600 \$ attribuable en partie à l'augmentation des enveloppes rattachées aux programmes d'aide à l'habitation et la hausse du budget en génie municipal pour la coordination d'un plus grand nombre de projets de réfection des infrastructures des municipalités locales. La contribution directe des municipalités au budget de la MRC, qui prend la forme de quotes-parts, augmente quant à elle de 1,08% par rapport à 2017.

Parmi les dossiers prioritaires de la MRC en 2018, notons :

- la construction du nouveau centre administratif et de la caserne incendie d'Amqui;
- le suivi de la gestion du Parc régional de Val-d'Irène;
- la révision du schéma d'aménagement;
- le soutien technique et financier aux entreprises et organismes;
- la mise en œuvre des différentes planifications en développement (Écoterritoire habité, entente de développement culturel, plan régional attractivité, tourisme, plan de développement de la zone agricole, etc.);
- le renouvellement du Plan d'aménagement intégré des terres publiques intramunicipales;
- le soutien aux municipalités dans les projets de réfection des infrastructures municipales;
- la sensibilisation à une saine gestion des matières résiduelles;
- le recrutement de pompiers volontaires et de premiers répondants et;
- la mise en ligne du nouveau site Internet.

#### **Nomination du comité administratif**

Lors de la même séance, le conseil de la MRC a procédé à la nomination du comité administratif. En plus de Mme Chantale Lavoie, préfet, et M. Martin Landry, préfet-suppléant, le comité administratif est composé de MM. Marcel Belzile, Pierre D'Amours, André Fournier, Georges Guénard et Jean-Côme Lévesque.

-30-

#### **Source :**

Joël Tremblay, secrétaire adjoint  
MRC de La Matapédia  
[j.tremblay@mrcmatapedia.quebec](mailto:j.tremblay@mrcmatapedia.quebec)  
418 629-2053, poste 1107

#### **Entrevues :**

Chantale Lavoie, préfet  
MRC de La Matapédia  
[c.lavoie@mrcmatapedia.quebec](mailto:c.lavoie@mrcmatapedia.quebec)  
418 629-2053, poste 1119



**Dinde de Noël**  
**Samedi**  
**16 décembre**

**19:30 heures**

**À LA SALLE**



**du Club des 50 ans et + de Lac-Humqui**



**Bienvenue à tous!**

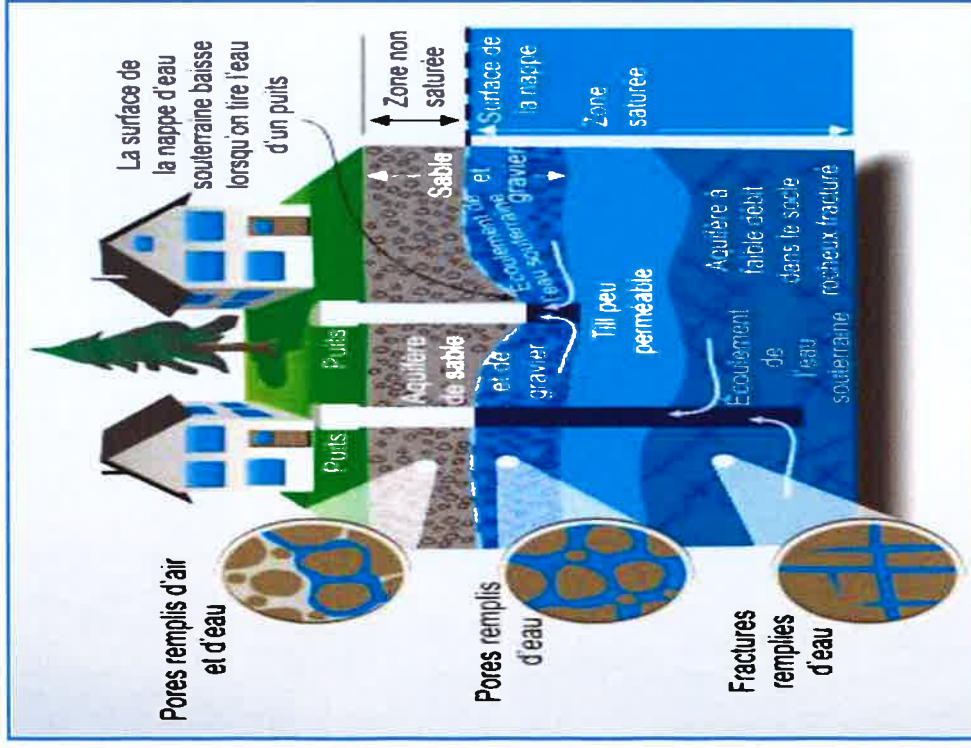
# Capsule *Le saviez-vous?*



Christian Hubert

Agent de projets et des communications  
418-722-0666, poste 108

## *Le saviez-vous?*



Dans le Bas-Saint-Laurent, près de 60% de la population du Bas-Saint-Laurent s'alimente en eau à partir des sources d'eau souterraine. Cependant, nos connaissances à leur sujet étant minimales, le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (PACES-NEBSL) a été mis sur pied.

Le PACES, développé par le ministère de l'Environnement du Québec (MDELC), a été créé afin d'établir une cartographie hydrogéologique du Québec municipalisé. L'OBVNEBSL a été un partenaire dans le PACES-NEBSL. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet : <http://obv.nordestbsl.org/paces.html>

*Horaire  
des  
célébrations  
du  
Temps des Fêtes*

SAMEDI 23 DÉCEMBRE À 16 HEURES, MESSE

DIMANCHE VEILLE DE NOEL 24 DÉCEMBRE À  
21 HEURES, UNE CÉLÉBRATION DE NOEL,  
IL Y AURA UNE CRÈCHE VIVANTE AVEC  
LES ENFANTS ET UNE CHORALE AVEC LA  
FAMILLE JEAN PIERRE RIOUX,,,,

DIMANCHE LE 31 DÉCEMBRE,  
ADACE A 9 HEURES ...

LE 1<sup>ER</sup> JANVIER ADACE A 10 HRE 30

DURANT TOUS LES DIMANCHES DE  
L'AVENT DU 3 AU 24 DÉCEMBRE, JE VOUS  
INVITE A VENIR AVEC VOS FAMILLES ET VOS  
ENFANTS A CETTE PRÉPARATION À LA NUIT  
DE NOËL BIENVENUE A TOUS!

**Joyeuses Fêtes**





## COMMUNIQUÉ

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

**Amqui, le 20 novembre 2017.** Des subventions pour la rénovation domiciliaire destinées aux personnes à faible revenu sont toujours disponibles dans la MRC de La Matapédia.

Sur notre territoire, le programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec est mis en œuvre par la MRC de La Matapédia. Il vise les propriétaires-occupants à faible revenu, dont la résidence principale présente des déficiences majeures qui touchent les éléments essentiels du bâtiment dont les murs extérieurs, les portes et fenêtres, les saillies, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie, le chauffage et l'isolation.

Pour être admissible, le revenu familial doit être considéré comme étant faible (à titre indicateur, pour une personne seule ou un couple le revenu doit être inférieur à 34 000\$ et pour une famille de 6 personnes et plus, ce revenu ne peut dépasser 48 500 \$). De plus, au cours des 10 dernières années, vous ne devez pas avoir bénéficié du programme RénoVillage ou du programme Réparations d'urgence (PRU) au cours des 5 dernières années.

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 12 000 \$ en subvention. Le montant de l'aide financière est établi par la MRC.

La valeur uniformisée du bâtiment doit être inférieure à 100 000 \$ (la valeur du terrain est exclue du calcul).

Le programme RénoRégion s'applique à tout le territoire de la MRC de La Matapédia.

Cette année, notre enveloppe budgétaire de 450 000 \$ permettra de soutenir environ 55 projets de rénovation. Plusieurs dossiers ont déjà été déposés et sont en cours de traitement. Cependant, il reste des crédits pour accueillir de nouveaux projets.

Vous avez un projet de rénovation en tête et pensez répondre aux critères d'admissibilité? Contactez-nous et nous vous accompagnerons dans vos démarches.

-30-

**Source:**

Robin St-Gelais  
Agent livreur de programme d'habitation  
MRC de La Matapédia  
418 629-2053, poste 1121





**Conseil jeunesse de circonscription  
Constituency Youth Council**

Madame, Monsieur,

À titre de député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, l'écoute des préoccupations de nos jeunes est pour moi une priorité. Depuis le début de mon mandat, chaque fois que j'ai la chance de m'asseoir avec les jeunes de la circonscription, j'en ressors grandi et inspiré.

Je veux maintenant aller plus loin en mettant en place le Conseil jeunesse d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia. L'idée est simple : donner l'occasion à nos jeunes de se faire entendre, de participer à la vie démocratique et de me conseiller sur les enjeux et les opportunités reliés à la jeunesse. Il s'agit d'un processus non partisan.

Le Conseil jeunesse de circonscription (CJC) sera composé de jeunes âgés de 14 à 20 ans provenant de chacune des quatre MRC. Au moins deux fois par année, ces derniers se réuniront avec des membres de mon bureau et moi-même afin de discuter d'enjeux qui leur tiennent à cœur. Cette expérience sera une occasion extraordinaire et unique pour eux d'avoir un accès direct à leur député fédéral et de rencontrer des leaders de la circonscription dans différents domaines.

Je sais que de nombreux jeunes de chez nous s'intéressent à la vie publique, au développement régional et à la politique en général. Je sollicite votre aide pour recruter les jeunes qui feront partie du CJC.

Vous retrouverez dans cet envoi une page d'information sur le Conseil jeunesse ainsi que des affiches. Je vous invite à placer les affiches bien en vue dans votre établissement et à partager l'information avec les jeunes susceptibles d'être intéressés par la démarche.

Pour se joindre au Conseil jeunesse d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, les jeunes intéressés doivent présenter une demande en remplissant un formulaire disponible en ligne au <https://rmasse.liberal.ca/page/formulaire-de-candidature/>. La date limite est le vendredi 15 décembre 2017. Toute l'information pertinente au CJC se retrouve également sur le site Web.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau. Je me réjouis à l'idée de travailler avec le nouveau Conseil jeunesse d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia.

Député Rémi Massé

290, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A9

418-562-0343 / 1-866-562-0343

<https://www.facebook.com/remi.masse.federal/>



# Conseil jeunesse d'Avignon-La Mitis- Matane-Matapédia

#JeunesseCompte

**POSTULER DÈS  
MAINTENANT**

**Au plus tard  
le 15 décembre 2017 en visitant  
le [www.rmasse.liberal.ca](http://www.rmasse.liberal.ca)**

**LÀ OÙ LES LEADERS  
D'AUJOURD'HUI SE  
RÉUNISSENT ET  
CONTRIBUENT À BÂTIR  
LE CANADA DE DEMAIN.**

« LA VOIX DES  
JEUNES DOIT  
ÊTRE ENTENDUE  
À LA TABLE  
DES DÉCISIONS. »

— LE PREMIER MINISTRE JUSTIN TRUDEAU



## **Rémi Massé, député**

Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia

1-866-562-0343 • [Remi.Masse@parl.gc.ca](mailto:Remi.Masse@parl.gc.ca)

/remi.masse.federal

@remi\_masse1

# Invitation

La Ressourcerie de la Matapédia invite  
les enfants à venir rencontrer

le Père Noël, mardi, le 12 décembre  
de 15h30 à 17h00

au 56, rue du Pont à Amqui.

Une surprise vous attend.



Saviez-vous qu'il existe un service-conseil gratuit pour vous aider à remplir vos formulaires gouvernementaux ?

Pensez à la défense collective des droits de la Ressourcerie de la Matapédia.  
Contactez Karine au 418-629-6077.



ressourceriedelamatapedia@globetrotter.net

56, rue du Pont, local 5  
Amqui (Qc)  
G5J 2P5  
Téléphone: (418) 629-6077  
Télécopie: (418) 629-6781

## DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

CONSEILS / ASSISTANCE / RÉDACTION

Assurance emploi  
Régie du logement  
Régie des rentes  
Sécurité du revenu  
Sécurité de la vieillesse

rdlm-defensedesdroits@globetrotter.net



Pour des communautés  
solidaires et durables

**Information confidentielle:** Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'attention exclusive de son ou de ses destinataires. Il est de nature confidentielle et peut constituer une information privilégiée. Nous vous recommandons toute personne autre que le destinataire prévu, que tout message, enregistrement, impression, copie, distribution ou autre utilisation de ce message et de tout fichier qui y est joint, est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par retour de courriel et supprimer le message et tout document joint de votre système. Merci de votre collaboration.



## PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

---

# AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

**Avis public est donné par la soussigné que :**

l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

En conséquence, le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 20 heures.

- 8 janvier
- 5 février
- 5 mars
- 9 avril (2 avril : lundi de Pâques)
- 7 mai
- 4 juin
- 9 juillet (2 juillet : Confédération, car le 1<sup>er</sup> juillet tombe un dimanche)
- 6 août
- 10 septembre (3 septembre : Fête du travail)
- 1<sup>er</sup> octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

**DONNÉ À** SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI CE 6<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MIL DIX-SEPT

  
Secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, résident à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, à l'endroit désigné par le conseil, entre 13 heures et 14 :30 heures, ce 6<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2017

Signé : 